

SÉANCE DU 8 JUILLET 2020

DÉCISION N° 2020 / 88 / FEAMP / 2

**PROPOSITION DE REGLEMENT RELATIVE AU FONDS EUROPEEN
POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PECHE (FEAMP)**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le IV de l'article L. 121-8 et l'article L. 121-9,
- vu le courrier de saisine reçu le 29 juin 2020 de Monsieur Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,
- vu sa décision n° 2020 / 87 / Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) /1 du 1^{er} juillet 2020, constatant que la saisine de la CNDP sur la proposition de règlement relative au Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) est incomplète,
- vu le dossier de saisine reçu le 1^{er} juillet 2020 de Monsieur Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Considérant que :

- la proposition de règlement comporte des enjeux socio-économiques et environnementaux importants et complexes,
- la saisine a un caractère tardif, au regard des différentes procédures d'information et de participation des citoyens prévues dans le code de l'environnement,
- le calendrier d'élaboration du projet de FEAMP devra respecter les droits que la participation confère au public prévus à l'article L.120-1 du code de l'environnement,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

Il y a lieu d'organiser une concertation préalable selon l'article L.121-9.

Article 2 :

Les modalités de la concertation préalable seront définies par la Commission qui en confie l'organisation au maître d'ouvrage, selon les dispositions de l'article R.121-8.

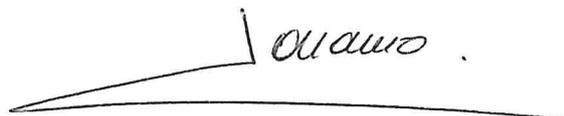
Article 3 :

Monsieur Jacques ARCHIMBAUD est désigné garant du processus de concertation préalable sur la proposition de règlement relative au Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouanno', is written over a long, thin horizontal line that tapers at both ends.

Chantal JOUANNO